

Le FCPE Agrica Épargne Équilibré est un fonds dont l'actif peut-être investi dans des supports relevant des marchés action, obligataire et monétaire. Il a pour objectif de surperformer, sur son horizon de placement de 3 à 5 ans et après prise en compte des frais courants, son indice composite de référence (depuis le 01/12/2023, cet indice est composé de : 50% MSCI EMU NR + 30% Barclays Eur Agg Treas. TR + 20% €STR). Agrica Épargne Équilibré est un fonds de partage et reverse 5% de ses frais de gestion à 2 organisations tournées vers la santé : Siel Bleu et Clinathec

## L'Equipe de Gestion

**Yann CARRE** Responsable Multigestion  
**Alexis BOUNIF** Gérant Multigestion  
**Mousbahou TAHIR** Assistant Gérant

## Profil de Risque



*Disclaimer : La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas "sans risque". Les valeurs liquidatives sont calculées hebdomadairement, les mardis.*

## Principales caractéristiques

Valeur liquidative (Part A)	60,48
Actif net portefeuille (EUR)	36 119 317,56

**Date de création** 30 mars 2004

**Forme juridique** Fonds Commun de Placement d'Entreprise (FCPE)

**Code AMF** 990000109419

**Devise** EUR

**Durée de placement recommandée** 3 à 5 ans minimum

**Périodicité** Hebdomadaire

**Frais de gestion maximum** 1,4%

**Frais de gestion indirects maximum** 1,5%

## Ratios de risques et d'exposition (1 an)

Volatilité	6,07%
Volatilité indice	6,42%
Alpha de Jensen	-1,02%
Tracking error	1,38%
Ratio de Sharpe	1,31
Ratio d'information	-1,28
Beta (fonds de fonds)	98,05%
Sensibilité	4,84

## Performances nettes de frais 24/09/2024 (source: AGRICA Épargne)

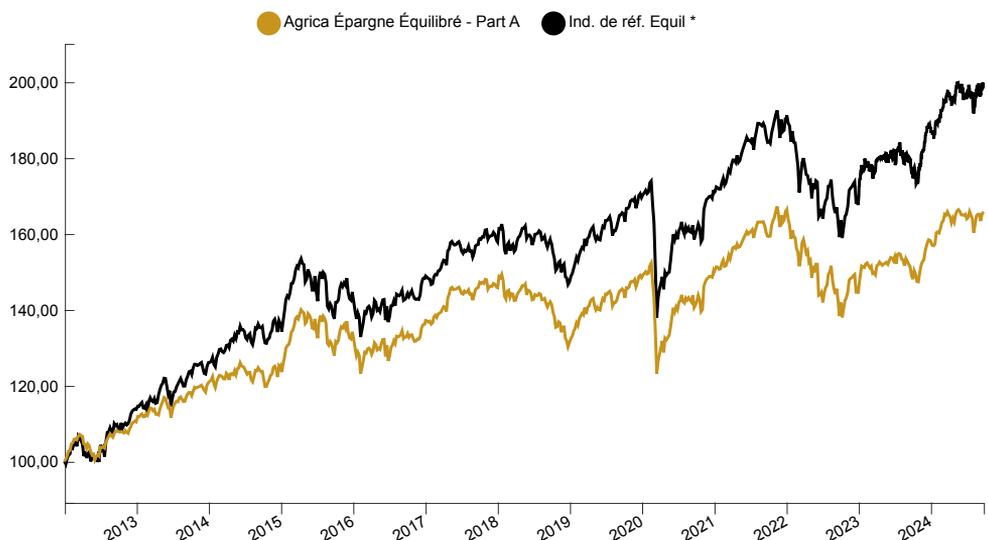
Performances	1 mois	YTD	1 an	3 ans	5 ans
Part A	0,43%	4,79%	11,17%	4,05%	13,99%
Ind. de réf. Equil *	0,93%	6,24%	13,34%	8,52%	20,71%
Écart	-0,50%	-1,46%	-2,17%	-4,47%	-6,71%

## Historique des performances annuelles nettes de frais (source: AGRICA Épargne)

Performances	2023	2022	2021	2020	2019
Part A	9,68%	-13,00%	10,70%	0,94%	13,04%
Ind. de réf. *	12,25%	-11,77%	9,93%	0,88%	14,63%

*Disclaimer : Les performances sont calculées en euro sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion, mais n'incluent pas les frais de souscription éventuels qui restent à la charge du souscripteur. Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile, sauf mention contraire. Les performances ne sont pas constantes dans le temps, les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Le capital investi ne bénéficie d'aucune garantie.*

## Évolution de la VL du fonds (en base 100; source AGRICA Épargne)



## \* Historique des Indices de Référence Équilibré :

Jusqu'au 01/07/2011, l'indicateur de référence était 50% JPM EMU Government Bond Index + 50% MSCI EMU. Depuis le 01/07/2011, l'indicateur de référence était 50% CAC40 dividendes réinvestis + 50% EuroMTS Global. A partir du 01/09/2014, l'indicateur de référence est 50% MSCI EMU Net + 30% EuroMTS Global + 20% EONIA. A partir du 02/01/2022, l'indicateur de référence est 50% MSCI EMU Net + 30% EuroMTS Global + 20% €STR. \* A compter du 01/12/2023, l'indicateur de référence est 50% MSCI EMU Net + 30% Barclays Eur Agg Treas. TR + 20% €STR

Commentaire de gestion

Les marchés

Après un mois d'août marqué par une forte volatilité, les premiers jours de septembre ont de nouveau reflété les inquiétudes des investisseurs concernant le cycle économique. Lors de la première semaine du mois, l'indice des actions de la zone euro (MSCI EMU NR) s'est replié de 3.7%, tandis que son équivalent américain (S&P 500, en USD) chutait de 4.3%, influencé par des enquêtes d'activité manufacturière (PMI) montrant un nouveau recul aux États-Unis. Cependant, à l'image du rebond observé à la mi-août, les indices ont rapidement repris leur progression pour clôturer le mois en hausse : +1% pour le MSCI EMU, +2.1% pour le S&P 500 (en USD) et +2.7% pour le Nasdaq Composite (en USD).

Le premier évènement marquant du mois fut la réunion de la banque centrale américaine, au cours de laquelle elle a annoncé une baisse de 50 points de base de ses taux directeurs. Après avoir relevé ses taux à onze reprises entre 2022 et 2023 pour juguler la montée des prix post-pandémie, ce pivot marque un tournant significatif. Lors de son allocution, Jerome Powell a réitéré sa satisfaction face aux récentes évolutions des prix à la consommation et exprimé sa confiance dans un retour prochain de l'inflation sous la cible des 2%. Toute l'attention de la Fed se porte désormais sur la seconde partie de son mandat : soutenir un marché de l'emploi qui montre des signes de ralentissement tout en assurant un atterrissage en douceur.

Du côté européen, la BCE a annoncé, quelques jours plus tôt, une nouvelle baisse de taux de 25 points de base, la seconde après celle de juin. En ce qui concerne les perspectives, Christine Lagarde a maintenu une approche guidée par les données économiques à venir.

Comme souligné par les banquiers centraux, l'inflation suit une trajectoire rassurante. En zone euro, elle est passée sous la cible des 2%, atteignant 1.8% en septembre contre 2.2% en août, tandis qu'aux États-Unis, elle a reculé à 2.5% en août contre 2.9% le mois précédent.

L'autre évènement majeur a eu lieu en Chine, où les autorités ont dévoilé de nouvelles mesures pour relancer leur économie en difficulté. Ce plan d'une envergure sans précédent inclut des stimuli monétaires et budgétaires, la recapitalisation des banques publiques, ainsi qu'un renforcement des soutiens aux marchés actions et immobiliers.

En termes de performances sectorielles, l'immobilier (+5.9%), les services aux collectivités (+3.9%) et les matériaux (+2.8%) ont particulièrement surperformé. À l'inverse, les secteurs de l'énergie (-5.1 %) et de la technologie (-3.3%) ont été pénalisés.

Enfin, sur les marchés obligataires, le rendement à 10 ans de la dette souveraine française s'est légèrement détendu à 2.9%, tandis que l'écart avec son homologue allemand, reflet des tensions budgétaires actuelles, s'est creusé pour atteindre 80 points de base.

Les opérations

Au sein de la poche actions, nous avons renforcé notre ligne sur iShares MSCI Global Semiconductors qui passe ainsi de 2% à 3.5%.

Le positionnement du FCPE

L'exposition aux actions est en ligne avec l'indice de référence (50%). Les expositions aux marchés obligataires (29% contre 30%) et monétaires (19% contre 20%) sont légèrement sous-pondérées.

La poche actions est composée de fonds de stock picking concentrés sur les actions européennes (50%) ainsi que de fonds croissance (42%) et de fonds privilégiant les valeurs décotées (8%). Au sein de cette allocation, 14% sont des fonds d'actions américaines, contribuant au biais croissance du portefeuille.

La poche obligataire est majoritairement investie en obligations souveraines (90%), des obligations d'entreprises complètent cette allocation. La sensibilité taux est inférieure à l'indice de référence.

La poche monétaire est composée de fonds de performance absolue (50%), de fonds d'obligations d'entreprises court terme (24%) ainsi que de fonds monétaires (25%).

Les performances

Sur la période s'étendant du 27 août au 24 septembre, le FCPE réalise une performance de +0.4% contre +0.9% pour son indice de référence.

La poche actions sous-performe tandis que les poches monétaire et obligataire réalisent des performances en ligne avec leur indice de référence respectifs.

Au sein de la poche actions, les principaux détracteurs de la performance relative sont les fonds qui privilégient les valeurs de croissance, à l'instar de Comgest Renaissance Europe (-1.15%), Groupama Avenir (-4%) et iShares MSCI Global Semiconductors (-1.9%).

À l'inverse, on retrouve parmi les principaux contributeurs à la performance relative le fonds investi sur les banques européennes Amundi Euro Stoxx Banks (+2%) ainsi que Parnassus US ESG (+1.8%) qui profite de son positionnement défensif.

Au sein de la poche monétaire, le meilleur contributeur à la performance relative est Lazard Credit Opportunities (+0.7%) tandis que l'unique détracteur est Exane Pléiade (-0.1%).

Composition du portefeuille (source: AGRICA Epargne)

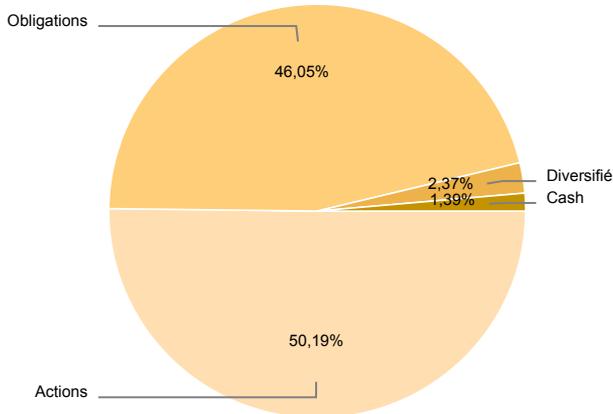
Nombre de lignes

24

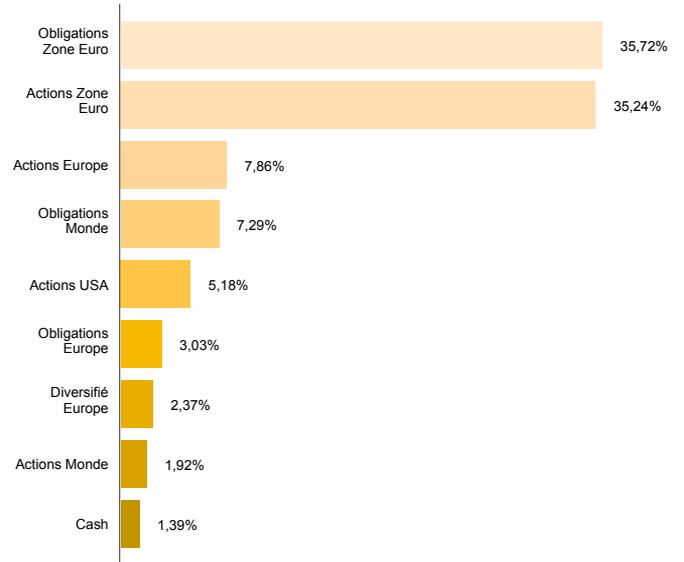
10 Principales lignes (poids en % de l'AN)

AGRICA EPARGNE EURO SELECT	Actions Zone Euro	10,47
VANGUARD-EUR GV BND IDX-EURA	Obligations Zone Euro	9,19
AMUNDI-IND JPMORG EMU GV-IEC	Obligations Zone Euro	8,90
ASTRIA-CD	Obligations Zone Euro	8,36
GROUPAMA AM-FAGUS	Actions Zone Euro	8,32
COMGEST RENAISSANCE EUROPE-I	Actions Europe	7,86
AGRICA EP EURO RESPONSABL-BE	Actions Zone Euro	5,71
SIENNA MONETAIRE ISR-I	Obligations Zone Euro	4,75
SCHELCHER SHORT TERM ESG-C	Obligations Zone Euro	4,52
ABN AMRO PARNA US ESG	Actions USA	3,50

Allocation d'actifs



Repartition géographique





**AGRICA ÉPARGNE** • Filiale des institutions de prévoyance membres du groupe AGRICA  
21 rue de la Bienfaisance - 75382 Paris Cedex 08 • Tél. : 01 71 21 00 00  
RCS Paris 449 912 369 • S.A.S au capital social de 3 000 000 euros • N° d'agrément AMF GP 04 005

**Document non contractuel à caractère commercial.**

Le présent document est fourni à titre d'information uniquement et ne constitue ni une offre ni une sollicitation de vente ou d'achat de produits. Il ne saurait être assimilé à un conseil en investissement. Ce document ne se substitue pas au document d'informations clés (DIC). Il est recommandé au donneur d'ordre, préalablement à toute prise de décision d'investissement de prendre connaissance des conditions de fonctionnement et des mécanismes régissant les marchés financiers, d'évaluer les risques afférents et de recourir à tous moyens nécessaires à la bonne compréhension de ces mécanismes. LES CHIFFRES CITES ONT TRAIT AUX ANNEES ECOULEES. LES PERFORMANCES PASSEES NE SONT PAS UN INDICATEUR FIABLE DES PERFORMANCES FUTURES. Elles ne constituent en aucun cas une garantie future de performance ou de capital, qui peut ne pas être restitué intégralement. Le présent document a été réalisé sur la base de données obtenue à partir de sources considérées comme fiables, mais qui n'ont pas été vérifiées de manière indépendante. Les informations contenues dans le présent document peuvent être modifiées sans préavis. Agrica Epargne n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toute information contenue dans ce document. Le contenu du document ne peut être ni reproduit ni modifié ni traduit ni distribué ni communiqué sans l'accord écrit préalable d'Agrica Epargne, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à Agrica Epargne ou à ses produits de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Ce document n'est pas destiné aux résidents ou citoyens des États-Unis d'Amérique ni aux « US Persons » tels que définis par le « Regulation S » de la Securities and Exchange Commission en vertu de l'US Securities Act de 1933. Les informations contenues dans le présent document sont considérées comme exactes au 24/09/2024.